



Jagutpal lance un atelier sur le projet «Renforcement des capacités et de la gouvernance en matière de contrôle alimentaire et phytosanitaire»

Page 3

Le ministre Maudhoo lance le site Web officiel du Seafarers' Welfare Fund



Page 3

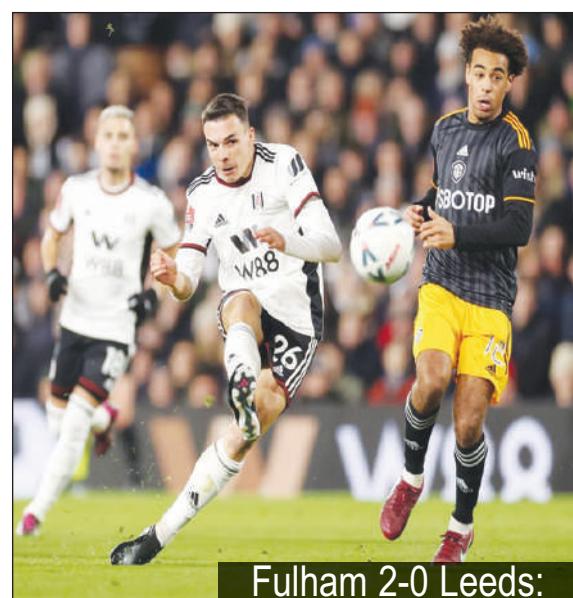
FA Cup



Leicester 1-2 Blackburn

Les buts de Tyrhys Dolan et Sammie Szmodics permettent aux Rovers d'accéder aux quarts de finale

Page 8



Fulham 2-0 Leeds:

France

Réforme des retraites au Parlement : les prochaines étapes-clés



Page 4

TotalEnergies : la justice française déboute des ONG opposées au mégaprojet en Ouganda et Tanzanie



Page 4

Les États-Unis sévissent contre la «drogue du zombie»



Page 5

Les étourdissants Joao Palhinha et Manor Solomon placent les Cottagers en quarts de finale

Page 8

A la télé aujourd'hui



06.00 Local: Rodrig - Klip Seleksion
07.00 Local: Rodrig Prog
07.40 Local: Ero Deryer Rido
08.10 Local Prod: Elle
09.55 Mag: National Anthem
11.04 Doc: World Capitals
11.10 Tele: Rubi
12.00 Le Journal
12.30 Tele: Fierce Angel
14.35 D.Anime: Cat & Keet

14.50 D.Anime: Denis Et Moi
15.21 D.Anime: Sam Le Pompier
15.32 D.Anime: Darwin And Newts
16.06 D. Anime: Harvey Girls...
17.25 Serial: Backstage
18.00 Live: Samachar
18.30 Serial: Jijaji Chhat Par Hain
18.56 Local: Tirth Yatra
19.30 Le Journal
20.30 Film: Dus With: Sanjay Dutt, Sunil Shetty and



07.00 DDI Live
09.58 Serial: Agniphera
12.11 Film: Apna Bana Lo
15.00 Live: Samachar
15.22 Saare Tujhyachsathi
15.45 Serial: Bommarillu
16.02 Sondha Bandham
16.26 Serial: Rabba Mainu Maaf...
16.41 Saaton Vachanwa Saath Nibhaib Sajna

17.09 Bhakharwadi
17.35 Local: Amrit Vaani
17.45 Bhajan Sandhya
18.00 Serial: Oh! My Sweet Liar!
18.30 Mag: DDI Mag
19.30 Serial: Radha Krishna
20.04 Local: Les Grandes Lignes
20.59 Film: Assassin's Code With: Justin Chatwin, Peter Stormare, Mark Thompson, Robin Thomas, Yancy Butler



06.00 Mag: Motorweek
06.24 Mag: Vous Et Nous
06.57 Mag: Arts.21
07.55 Doc: Planet Home
11.29 Mag: Motorweek
12.09 Local: Vous Et Nous
12.37 Doc: World Heritage
12.58 Mag: The Inside Story
13.24 Doc: Planet Home
15.04 Mag: Focus On Europe

16.16 Mag: Motorweek
18.00 Mag: Eco India
18.42 Mag: Carnet De Sante
19.30 Doc: La Tour Eiffel Revelee
20.30 Local: News (English)
20.53 Doc: Fine Arts Sculptures
21.48 Mag: Saladeria
22.17 Doc: Smoothie Mania
23.31 Doc: Foodland: Veggie...
23.34 Doc: Eco India
00.00 Mag: Shift



01.09 Film: Haunted
02.50 Serial: Billions
03.50 Film: In A Valley Of Violence
05.23 Tele: Tour De Babel
06.17 Madam Secretary
06.57 Film: Un Ete Magique
08.45 Serial: Wanted
09.30 Tele: La Beaute Du Diable
10.21 Tele: Fierce Angel

11.45 Film: In A Valley Of Violence
13.30 Tele: Tour De Babel
14.46 Film: Une Ete Magique
16.35 Serial: Wanted
17.15 Madam Secretary
18.05 La Beaute Du Diable
19.00 Tele: Fierce Angel
19.36 Serial: Malory Towers
20.05 Tele: L'envers Du Paradis
20.30 Serial: Madam Secretary
21.15 Serial: Kojak
22.02 Serial: Reef Doctors



07.00 Film: Maine Pyaar Kyun Kiya?
11.10 / 20.26 - Radha Krishna
11.40 / 21.01 - Anupamaa
12.04 / 21.31 - Mere Sai
12.33 / 21.56 - Kismat Ki Lakiron Se
13.00 / 22.20 - Yeh Teri Galiyan

14.15 / 22.52 - Patiala Babes
14.25 - Mag: Highway On My Plate
15.00 / 21.46 - Bade Acche Lagte Hai 2
15.24 Film: Mr Joe B. Carvalho
Starring Arshad Warsi, Soha Ali Khan, Javed...
18.00 Samachar
18.30 Kundali Bhagya
18.59 Udaariyaan
19.31 Kuch Rang Pyar Ke...
20.01 Sasural Simar Ka 2

Le Socialiste
Un Quotidien d'information, libre et indépendant
Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah
Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003
E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info
Facebook: Lesocialiste.info

Hong Kong annonce la fin du port du masque

Hong Kong a annoncé mardi la fin du port obligatoire du masque en extérieur comme en intérieur contre le coronavirus, ultime restriction sanitaire que la métropole est l'une des dernières au monde à avoir maintenu si longtemps.

J'annonce que l'obligation du masque sera complètement supprimée à partir de demain 1er mars, y compris à l'intérieur, à l'extérieur et dans les transports en commun publics», a déclaré le chef de l'exécutif hongkongais John Lee.

Le port du masque avait été imposé il y a trois ans à Hong Kong, et a été maintenu près de 1000 jours.

«Je suis prête à m'en débarrasser», s'est réjouie Tiffany, employée du secteur financier âgée d'une vingtaine d'années. «Cela coûte de l'argent d'acheter des masques», dit-elle à l'AFP.

«Avec la suppression du port du masque requis, nous commençons (un retour) total à la normalité. Et cela sera très bénéfique au développement économique», a ajouté M. Lee, lors d'un point presse mardi.

Il a ajouté que les hôpitaux et les maisons de retraite pourraient mettre en place leurs propres restrictions.

Les experts en santé publique s'interrogeaient de plus en plus sur la nécessité d'imposer le port du masque dans une ville où plusieurs vagues d'infections au Covid ont sans doute apporté un haut niveau d'immunité.

Les entreprises et autres professionnels du tourisme ont aussi estimé que le masque portait atteinte à l'image globale de la ville.

Cette ultime restriction sanitaire va aussi à l'encontre de l'empressement de l'exécutif à démontrer que Hong Kong a repris ses activités habituelles, John Lee ayant promis d'accueillir les visiteurs «sans isolement, sans quarantaine et sans restrictions» lors du lancement de la campagne «Hello, Hong Kong» début février.

«Anachronique»

«Franchement, c'est anachronique aujourd'hui d'être dans l'illégalité si on ne le porte pas», avait tweeté dimanche Siddharth Sridhar un professeur virologue de l'université de Hong Kong.

Le masque était requis dans la quasi-totalité des lieux publics, pour tout individu âgé de plus de 2 ans, sous peine d'une amende de 10 000 dollars hongkongais (1200 euros).

Fin 2022, Hong Kong avait délivré 22 000 amendes pour des infractions liées au masque et réuni l'équivalent de 13,4 millions d'euros en paiement.

La ville était l'une des dernières sur la planète à exiger le masque, même en extérieur. La levée de cette mesure intervient après une décision identique lundi dans le territoire chinois voisin de Macao, qui maintient le port du



masque seulement dans les zones à risques comme les hôpitaux.

L'an dernier, la plupart des pays européens avaient mis fin à cette obligation partout, sauf dans les avions et certains métros.

Singapour, le rival asiatique de Hong Kong, a supprimé le port du masque à l'intérieur des bâtiments en août, tandis que la Corée du Sud a fait de même en janvier de cette année. À Taïwan, les gens peuvent à nouveau respirer de l'air non filtré dans la plupart des endroits depuis le 20 février.

«Comme une partie du corps»

Jusqu'à la fin de l'année dernière, Hong Kong avait l'une des approches les plus strictes au monde en matière de pandémie. Elle s'en tenait à la stratégie de Pékin du «zéro COVID», jusqu'à l'abandon soudain par la Chine continentale de sa politique restrictive, en décembre.

Confinements et tests de dépistage systématique ont été alors abandonnés à Hong Kong où l'économie était déjà ébranlée par les manifestations démocratiques massives de 2019, suivies d'une répression de l'opposition.

Pourtant, tous les habitants de Hong Kong ne sont pas encore prêts à retirer leurs masques.

«Malgré la levée de l'obligation sur les masques, je vais continuer à les porter sur le court terme», a déclaré Chan, un retraité.

Il préfère attendre et s'assurer qu'il n'y a pas de regain d'infections après la réouverture des frontières avec la Chine continentale.

«Le masque est comme une partie de mon corps», dit-il, «si j'arrête de le porter, cela prendra du temps pour s'y habituer».

Plus de 50 000 morts dans les séismes en Turquie et en Syrie

Plus de 50 000 personnes ont péri en Turquie et en Syrie dans le séisme du 6 février, selon un bilan obtenu par l'AFP auprès de plusieurs sources, et réévalué à la hausse côté syrien.

En Syrie, le nombre de morts est de 5951 morts, selon un bilan compilé mardi à partir de recoupements de plusieurs sources.

Le dernier bilan turc en date, fourni dimanche par l'Agence publique turque de gestion des catastrophes (Afad), est de 44 374 morts.

Ainsi, le nombre total de morts à la suite du séisme qui a frappé les deux pays est de 50 325.

Le séisme a ravagé plusieurs régions dans le nord et l'ouest de la Syrie, morcelée par près de douze



années de conflit.

Dans les zones sous contrôle gouvernemental, le ministère syrien de la Santé a recensé 1414 morts.

Dans les régions échappant au contrôle de Damas, frontalières de la Turquie, les autorités locales ont fait état de 4537 morts.

Le responsable de la Santé de ces régions, Maram al-Cheikh, a expliqué à l'AFP mardi s'être basé sur des données recueillies auprès d'hôpitaux, de

centres médicaux, de la Défense Civile, ainsi que de conseils locaux, qui ont documenté l'enterrement des victimes sans qu'elles n'aient été transférées dans les hôpitaux.

Depuis le 6 février, l'AFP se basait sur le bilan publié par les Casques blancs, des secouristes bénévoles dans les zones rebelles, qui recensent les victimes retrouvées par leurs équipes.

Jagutpal lance un atelier sur le projet «Renforcement des capacités et de la gouvernance en matière de contrôle alimentaire et phytosanitaire»

Le ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kallesh Kumar Singh Jagutpal, a lancé au Caudan Arts Centre à Port Louis, un atelier de lancement et de formation de cinq jours sur le projet "Renforcement des capacités et de la gouvernance en matière de contrôle alimentaire et phytosanitaire".

L'atelier est organisé par le ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire et le ministère de la santé et du bien-être en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La coordonnatrice résidente par intérim des Nations Unies (ONU) pour Maurice et les Seychelles, Mme Amanda Serumaga ; la Représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Maurice, le Dr Anne Marie Ancia, et d'autres personnalités étaient présentes à cette occasion.

Ce projet prévoit, entre autres activités, la mise en œuvre d'une évaluation facilitée du système national de contrôle alimentaire, à l'aide de l'outil d'évaluation du système de contrôle alimentaire FAO/OMS dans huit pays membres de l'Union africaine et plus spécifiquement de la zone du Marché commun de l'Est et l'Afrique australe, y compris Maurice.

L'objectif de ce projet est de fournir un appui technique à l'opérationnalisation du cadre de politique sanitaire et phytosanitaire pour l'Afrique, permettant une planification rationnelle pour le renforcement des systèmes nationaux de contrôle alimentaire basée sur une évaluation rigoureuse fondée sur des preuves des bonnes pratiques internationalement reconnues dans la conception et gestion des systèmes nationaux de contrôle des aliments. Dans ce cadre, la FAO facilitera l'évaluation du système national de contrôle alimentaire de Maurice en utilisant l'outil d'évaluation du système de contrôle alimentaire FAO/OMS.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Jagutpal a rappelé que le 04 juillet 2022, un nouveau projet de loi sur l'alimentation a été promulgué pour ouvrir la voie à l'introduction de mesures innovantes et à venir concernant les aliments sûrs à valeur nutritive, qui, en plus des normes de sécurité alimentaire telles que microbiologiques et contaminants chimiques, établira également des normes pour le contrôle des acides gras trans, des graisses saturées et du sel dans des aliments spécifiques.

Une autre composante du système de contrôle alimentaire, a souligné le ministre, est la gestion du contrôle alimentaire qui fait référence au système de processus et de procédures mis en place pour assurer la sécurité et la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire. "Une gestion efficace du contrôle des aliments implique un cer-



tain nombre d'éléments différents tels que l'établissement de normes et de réglementations claires qui régissent la production, la distribution et la vente de produits alimentaires", a-t-il souligné.

À cet égard, le Dr Jagutpal a indiqué qu'à Maurice, c'est l'Agence mauricienne des normes alimentaires qui assume ces responsabilités et a été créée dans le but d'harmoniser les activités entre toutes les parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire afin d'assurer la sécurité et qualité nutritionnelle des aliments sur le marché.

Une autre caractéristique importante, a-t-il observé, est les activités d'application dans le cadre du contrôle des aliments menées par l'Inspection de la santé publique et de la sécurité alimentaire de son ministère. "Le respect des normes de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle est un élément essentiel de notre système global de contrôle des aliments, c'est pourquoi nos activités d'application sont conçues pour garantir que tous les produits alimentaires mis à la disposition des consommateurs répondent aux normes requises", a déclaré le ministre de la Santé.

Le Dr Jagutpal a en outre souligné qu'au niveau gouvernemental, il existe deux laboratoires principaux, à savoir la Division des analystes du gouvernement pour l'analyse chimique et l'examen physique ; et le Laboratoire central de santé pour les examens microbiologiques. « Ces laboratoires fournissent une large gamme de tests pour évaluer la sécurité et la qualité nutritionnelle des produits alimentaires, y compris des tests microbiologiques ; tests chimiques ; tests physiques ; et l'analyse nutritionnelle », a-t-il déclaré.

Ces laboratoires, a fait remarquer le ministre de la Santé, jouent un rôle essentiel dans les enquêtes sur les épidémies de maladies d'origine alimentaire. "Lorsqu'une épidémie se produit, le Laboratoire central de santé peut être utilisé pour identifier l'agent pathogène spécifique

responsable de l'épidémie, pour retracer la source de la contamination et pour empêcher la propagation de la maladie", a-t-il indiqué.

En outre, le ministre Jagutpal a souligné l'importance d'un système de contrôle alimentaire solide afin d'assurer la sécurité et la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire. "Grâce aux efforts diligents des inspecteurs de la santé publique et de la sécurité alimentaire, des techniciens de laboratoire, des régulateurs gouvernementaux et d'autres parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, nous pouvons garantir que les aliments que nous mangeons sont sûrs et nutritifs", a-t-il souligné.

Il a également appelé les consommateurs à reconnaître le rôle qu'ils jouent dans la promotion de la sécurité alimentaire et de la qualité nutritionnelle grâce à l'adoption de pratiques de manipulation sûres des aliments, en prêtant attention aux étiquettes des aliments et en signalant tout cas suspect de maladie d'origine alimentaire. « En investissant continuellement dans nos systèmes de contrôle alimentaire et en les renforçant, nous pouvons bâtir une nation en meilleure santé avec une meilleure qualité de vie », a déclaré le ministre de la Santé.

Pour sa part, Mme Serumaga a souligné que l'atelier marque le début d'un projet visant à renforcer le système de contrôle alimentaire à Maurice, ajoutant qu'il est financé par l'Union européenne à hauteur de cinq millions d'euros.

Elle a souligné que le développement de systèmes nationaux de contrôle des aliments et phytosanitaires solides et efficaces est essentiel pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens et se conformer aux normes commerciales internationales.

Le contrôle alimentaire, a fait remarquer Mme Serumaga, pose un défi important aux petits États insulaires en développement en raison de leur taille et de leur emplacement, ce qui les expose à des risques et des vulnérabilités uniques. "Comme Maurice importe 77% de ses besoins alimentaires, elle est plus exposée aux crises extérieures telles que la hausse actuelle des prix des denrées alimentaires et de l'énergie causée par le conflit en Ukraine", a-t-elle souligné.

Dans ce contexte, le Coordonnateur résident par intérim des Nations Unies a souligné que cet outil FAO/OMS d'évaluation du système de contrôle alimentaire aidera considérablement Maurice car il a été conçu pour évaluer de manière exhaustive le système national de contrôle alimentaire et il examine l'ensemble de la chaîne alimentaire depuis la production, la distribution et le marché de détail aux consommateurs.

Le ministre Maudhoo lance le site Web officiel du Seafarers' Welfare Fund

Le site officiel du Seafarers' Welfare Fund (SWF) <https://swf.govmu.org> a été lancé par le ministre de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et de la Navigation, M. Sudheer Maudhoo, à la Trevessa House, à Mer Rouge. Des tablettes pour assister les membres du Bureau du SWF dans leurs fonctions et du matériel médical aux marins retraités en difficulté ont également été remis à cette occasion.

Le président de la SWF, M. Doorjodhanlall Salandy, le président de la Mauritius Sailors' Home Society, M. Afzal Delbar, et d'autres personnalités étaient également présents à la cérémonie de lancement.

Dans son allocution, le ministre a rappelé qu'en décembre 2008, le Seafarers' Welfare Fund Act 2008 est entré en vigueur avec pour objectifs, entre autres : de promouvoir le bien-être social et économique des gens de mer à Maurice, quelle que soit la nationalité du marin et quel que soit le de l'État dans lequel le navire sur lequel il est employé est immatriculé et ; élaborer des programmes et des projets pour le bien-être des gens de mer et de leurs familles.

A ce propos, M. Maudhoo a souligné



que le SWF a le rôle important de promouvoir le bien-être des gens de mer puisque selon lui, c'est avec l'aide des gens de mer que le monde est connecté.

En outre, le ministre a souligné qu'il existe de nombreux programmes offerts aux gens de mer pour leur bien-être, à savoir : des programmes éducatifs pour les enfants des gens de mer ; programmes de traitement des yeux ; allocations ; régimes médicaux ; un programme de cadeaux d'anniversaire et ; subventions funéraires.

Le ministre a saisi cette occasion pour

s'attarder sur certaines des facilités offertes aux gens de mer par la SWF en collaboration avec son ministère, dont l'achat d'un mini bus de 15 places mis à la disposition des gens de mer. Sur cette note, M. Maudhoo a annoncé que dans les mois à venir, un minibus de 30 places sera acquis pour être utilisé par les marins locaux et étrangers pour faire du tourisme à travers l'île Maurice.

En ce qui concerne le site Web, le ministre Maudhoo a souligné que grâce à ce site Web, la SWF ne sensibilisera pas

seulement à tous ses projets et activités au sein de la communauté maritime, mais également auprès de la population. "Les anciens marins locaux n'auront plus besoin de se présenter au bureau du SWF pour récupérer les formulaires de demande de subvention, mais pourront les télécharger chez eux en plus d'obtenir toutes les informations nécessaires", a-t-il souligné.

Il a également indiqué que le public, tant au niveau local qu'international, sera au courant de tous les services que la SWF offre aux marins et à leurs familles, et que le site Web sera mis à jour avec toutes les annonces et événements concernant la SWF, tels que le Jour de l'Indépendance, célébrations, Journée des gens de mer et séminaires.

Pour sa part, M. Salandy a rappelé que le bureau de la SWF était auparavant situé à Pointe aux Sables jusqu'à ce que la décision de déplacer le bureau de la SWF à la Trevessa House soit prise en 2021 avec la signature d'un protocole d'accord entre la SWF et la Mauritius Sailors' Société d'accueil. Toutes les installations disponibles à la Trevessa House aideront le SWF à mener à bien son travail dans les meilleures conditions possibles, a-t-il déclaré.

France

Réforme des retraites au Parlement : les prochaines étapes-clés

L'examen du projet de loi sur la réforme des retraites poursuit son parcours parlementaire le 28 février au Sénat pour une durée de quinze jours. France 24 fait le point pour mieux comprendre le détail des prochaines étapes.

Les débats sur la réforme des retraites reprennent le 28 février en commission et le 2 mars en séance. Le premier round des discussions à l'Assemblée s'est achevé le 17 février à minuit en plein chaos au milieu du chahut, des invectives et d'une avalanche d'amendements. Donnant lieu à une situation inédite : pour première fois, l'examen du projet de loi a été interrompu sans que la majorité des articles n'aient pu être votés, faute de temps.

En pareille circonstance, "le texte passe tout de même au Sénat", explique Jean-Philippe Derosier, constitutionnaliste et professeur agrégé de droit public. "Il peut être transmis en l'état devant les sénateurs, avec ou sans les amendements adoptés par l'Assemblée. Le gouvernement peut aussi choisir de présenter les articles qui ont été rejetés par les députés."

C'est précisément ce que l'exécutif a choisi de faire. Le gouvernement a soumis au Sénat une version amendée du texte voté par l'Assemblée tout en réintroduisant l'article 2, relatif à la mise en place d'un "index seniors" en entreprise, rejeté en première lecture.

Les grandes étapes à venir

Entre la commission et l'Hémicycle, les députés ont disposé en première lecture d'un délai de 20 jours pour examiner la réforme. Arrivé en commission le 30 janvier, le texte devait être examiné avant le samedi 18 février, ramené à vendredi, puisque l'Assemblée ne siège pas le week-end.

Ces délais stricts sont le fait du gouvernement. L'exécutif a en effet choisi de faire passer sa réforme majeure par un projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale et d'utiliser l'article 47.1 de



la Constitution pour contraindre le travail des parlementaires. Cet article fixe un délai de 50 jours pour voter les projets de loi de financement de la sécurité sociale.

La suite se joue au Palais du Luxembourg. Après les vacances parlementaires du 20 au 26 février, le texte de la réforme arrive en débat en commission des Affaires sociales au Sénat le 28 février. Ce n'est que le 2 mars que les sénateurs commenceront les travaux dans l'Hémicycle. Le climat devrait y être plus serein : la majorité sénatoriale de droite a déjà voté à plusieurs reprises le recul de l'âge de départ à la retraite. Dans la rue, l'atmosphère pourrait être nettement plus agitée. Une vaste mobilisation contre la réforme est prévue le 7 mars par les syndicats qui appellent à mettre "la France à l'arrêt" dans tous les secteurs d'activité.

La seconde chambre parlementaire dispose d'un délai de 15 jours, (dont 10 jours en assemblée), soit jusqu'au 12 mars à minuit pour examiner la réforme. Comme à l'Assemblée nationale, même si l'examen n'est pas fini, le texte quittera malgré tout les bancs du Sénat pour aller en commission mixte paritaire dans la version que souhaite le gouvernement. Cette commission est composée de députés et de sénateurs, qui prennent le relais, pour tenter de rapprocher les points de vue.

À l'issue de ces débats, la réforme des retraites, pour être adoptée, devra être votée à la majorité à l'Assemblée puis au Sénat. Si le texte n'obtient pas assez de votes, un processus dit de "navette" com-

mencera. Le projet de loi fera des allers-retours entre les instances du Parlement et des amendements y seront ajoutés, modifiés ou supprimés, au plus tard jusqu'au 26 mars.

Si à cette date à minuit, le Sénat et l'Assemblée n'ont pas voté la version définitive du texte, le gouvernement pourra mettre en œuvre la réforme : soit par ordonnances, comme indiqué à l'article 47.1 de la Constitution utilisé par l'exécutif, soit en dégainant l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter le texte sans vote.

Sur une telle réforme phare, personne ne souhaite recourir à cette dernière dans le camp présidentiel, de crainte d'être affaibli. La majorité assure depuis le début des débats qu'elle fera tout pour l'éviter, en faisant quelques concessions à la droite notamment.

Qu'est-ce qui a déjà été voté en première lecture ?

Sur les 20 articles que comprend le projet de loi, seuls deux ont pour l'instant fait l'objet d'un vote. L'article 1, qui porte sur la fin des régimes spéciaux, a été adopté le 10 février par 181 voix (163 contre). Pour rappel, la RATP, les industries électriques et gazières, la Banque de France et les clercs et employés de notaires verront des singularités effacées de leurs indemnités.

L'article 2, qui prévoyait la création d'un "index senior" dans les entreprises, a lui été rejeté le 14 février par 256 voix (203 pour et 8 abstentions). Dans le détail, les entreprises de plus de 1 000 salariés auraient dû publier cet index dès novembre prochain – avant que l'obligation soit étendue aux structures de plus de 300 salariés à partir de juillet 2024.

Les 18 articles restants n'ont pas pu faire l'objet de discussion, ni de vote. Les articles 3, 4, 5 et 6 portent sur les "dispositions relatives aux dépenses de la Sécurité sociale". Régimes complémentaires, Agirc-Arrco, tableau d'équilibre, dette... cette partie concerne le pan économique du projet de loi et vise à justifier sa viabilité sur le long terme. Le gouvernement juge ces quatre textes nécessaires pour simplifier les

démarches des entreprises et gagner en efficacité.

Il est sur toutes les lèvres et de toutes les pancartes : l'épineux article 7 sur l'âge de départ à la retraite n'a pas non plus pu être soumis au débat. Les articles 8 sur les carrières longues, 9 sur la pénibilité ou 10 sur les pensions minimales, pourtant au centre de crispations, n'ont pas non plus été évoqués.

Pourquoi des milliers d'amendements ont-ils été déposés par l'opposition à l'Assemblée ?

Le recours du gouvernement à l'article 47.1, bien qu'autorisé et encadré par la Constitution, n'a pas été du goût de l'opposition. Et notamment des élus de la Nupes qui y ont vu là une manœuvre de l'exécutif destinée à écarter le débat parlementaire. Ils ont alors déposé des milliers d'amendements pour empêcher à terme que le texte ne soit adopté.

À l'origine, les amendements ont pour but de corriger et faire évoluer un texte. Quand ils sont rédigés par certaines, en changeant un simple mot ou un chiffre, leur vocation initiale est détournée pour enliser le débat parlementaire et donner à la rue le temps de se mobiliser pour peser dans la balance. Mais la pratique est risquée. "Cette stratégie d'obstruction est contre-productive car elle empêche les députés de débattre des textes et éclipse le débat de fond et, in fine, décrédibilise le Parlement," poursuit Jean-Philippe Derosier.

En effet, ces amendements ont ralenti le processus d'examen du texte, si bien qu'il a fallu attendre le 10 février pour que les députés se prononcent enfin sur le premier article du projet de loi.

En tout état de cause, Emmanuel Macron compte voir sa réforme, - promesse de campagne datant déjà de 2017- entrer rapidement en vigueur. "Les partenaires sociaux et le gouvernement vont travailler dans les mois qui viennent pour finir de mettre en place les nouvelles règles qui s'appliqueront dès la fin de l'été 2023", déclarait le président lors de ses vœux aux Français début janvier.

TotalEnergies : la justice française déboute des ONG opposées au mégaprojet en Ouganda et Tanzanie



La justice française a jugé mardi "irrecevables" les demandes de six ONG contre un projet controversé d'oléoduc et de forages pétroliers de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie. Les organisations réclamaient la suspension des travaux, menés selon elles au mépris des droits humains et de l'environnement.

Irrecevables". C'est en ces termes que le tribunal judiciaire de Paris a débouté de leurs demandes, mardi 28 février, des ONG opposées au mégaprojet pétrolier de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie.

Le tribunal devait se prononcer sur une procédure engagée en 2019 par six ONG qui accusent TotalEnergies d'avoir exproprié plus de 100 000 personnes de leurs terres, sans compensation adéquate, et de préparer des forages dans une zone abritant des espèces menacées.

Le tribunal a estimé que l'ONG les Amis de la Terre France et cinq autres ONG françaises et ougandaises n'ont pas respecté les étapes de la procédure en présentant à l'audience en décembre, des demandes et des griefs "substantiellement

différents" de ceux qu'elles avaient reprochés à TotalEnergies dans une mise en demeure de 2019, point de départ de l'affaire.

Les Amis de la Terre, Survie et quatre associations ougandaises contestent avoir modifié substantiellement leurs demandes. Elles "n'ont fait que les préciser et consolider leur argumentaire avec plus de 200 documents de preuves à l'appui", a réagi Juliette Renaud, une responsable des Amis de la Terre contactée par l'AFP.

Les associations, qui peuvent faire appel, "se réservent sur les suites à donner à cette décision, en consultation avec les communautés affectées", a-t-elle ajouté.

TotalEnergies n'a pas commenté cette décision dans l'immédiat.

Deux chantiers du groupe sont au cœur de cette affaire : le forage Tilenga d'environ 400 puits en Ouganda – dont un tiers dans le parc naturel des Murchison Falls – et le projet EACOP (East African Crude Oil Pipeline), la construction du plus long oléoduc chauffé au monde (1 500 km), à travers la Tanzanie et des aires protégées. Un chantier d'une valeur de 3,5 milliards de dollars et dans lequel TotalEnergies détient une participation de 62 %.

Les ONG estiment que dans ces projets, TotalEnergies ne respecte pas son "devoir de vigilance", institué par une loi française pionnière de 2017. Celle-ci impose aux multinationales de "prévenir les atteintes graves envers les droits humains, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement" dans toutes leurs activités mondiales.

Cette loi sur le "devoir de vigilance" permet aux associations d'adresser une mise en demeure aux entreprises qui ne la respecteraient pas. Ces dernières ont ensuite trois mois pour répondre et se met-

tre en conformité, avant une éventuelle saisine de la justice.

Les associations avaient décidé de porter leur assignation devant le juge des référés, une procédure d'urgence. Elles demandaient une suspension d'urgence des projets du groupe jusqu'à ce qu'une compensation financière soit versée aux personnes qui, selon elles, ont été lésées par l'acquisition de terres liée aux projets du groupe.

Mais le tribunal estime que l'affaire dépasse ses prérogatives et "nécessite un examen en profondeur (...) relevant du pouvoir du seul juge du fond".

TotalEnergies avait fait valoir de son côté que ses plans de vigilance, de compensation et de relocalisation étaient justes et légaux, et qu'un tribunal français n'a pas le pouvoir de contrôler les activités à l'étranger de sa filiale TotalEnergies EP Uganda.

Ce jugement est le premier rendu sur le fondement de la loi de 2017, très scruté par le monde économique et par les ONG impliquées dans la régulation des multinationales, qui ont récemment multiplié ce type de procédures contre des grands groupes.

États-Unis

La dette de millions d'étudiants américains en jeu à la Cour suprême

La Cour suprême des États-Unis examine mardi une mesure phare de Joe Biden visant à annuler une partie de la colossale dette étudiante, un dossier aux enjeux économiques faramineux et à haut risque pour le président démocrate.

«Cette aide est cruciale pour plus de 40 millions d'Américains qui se remettent de la crise économique causée par la pandémie», a tweeté Joe Biden juste avant l'audience, en affichant sa «confiance en la légalité» de son plan.

«Soulager les emprunteurs est légal» ou «Écrasons la dette étudiante», proclamaient aussi des pancartes brandies par près de 200 manifestants réunis au petit matin devant le temple du droit américain.

Parmi eux, Lamar Brooks, 22 ans et étudiant en psychiatrie, a expliqué à l'AFP avoir déjà accumulé 18 000 dollars de dette. Éligible au plan Biden, ce jeune Afro-Américain estime que cela «pourrait aider d'autres minorités et soulager le fardeau hérité du passé».

À 10h, ses neuf sages ont commencé à passer au gril les représentants du gouvernement de Joe Biden, qui se pose en défenseur des classes moyennes et populaires, et les détracteurs de ce programme qui dénoncent un abus de pouvoir coûteux.

Leur arrêt, attendu avant le 30 juin, aura un impact direct pour les finances des anciens étudiants, mais pas seulement: la haute juridiction, solidement ancrée dans le conservatisme, pourrait profiter de ce dossier pour limiter les marges de manœuvre du président.

Les juges vont jongler avec des

sommes folles. Près de 43 millions d'Américains ont des crédits étudiants fédéraux à rembourser pour un montant global de 1630 milliards de dollars.

Au début de la pandémie, alors que l'économie entrait en hibernation, l'administration du président républicain Donald Trump avait suspendu le remboursement de ces crédits en vertu d'une loi de 2003 permettant de «soulager» les détenteurs de dette étudiante en cas d'«urgence nationale».

Cette mesure a été reconduite sans interruption jusqu'ici.

À la fin août, le président Biden a voulu aller plus loin: il a annoncé effacer 10 000 dollars de l'ardoise des emprunteurs gagnant moins de 125 000 dollars par an, et 20 000 dollars pour les anciens boursiers.

Les candidats se sont précipités et 26 millions de dossiers ont été déposés, selon la Maison-Blanche, qui estime la facture globale pour l'État à 400 milliards de dollars.

La justice a toutefois bloqué la mise en œuvre de ce plan après avoir été saisie par une coalition d'États républicains, mais aussi par deux étudiants non éligibles aux 20 000 dollars d'annulation.

Ils accusent l'administration démocrate d'avoir outrepassé ses pouvoirs au prétexte de la pandémie et d'avoir engagé l'argent du contribuable sans consulter les parlementaires. Pour eux, la loi de 2003 couvre le gel de la dette et non son annulation.

«Un peu d'air»

«La Cour doit à nouveau empêcher le gouvernement d'invoquer le Covid-19 pour s'emparer d'un pouvoir bien au-delà de ce que le Congrès aurait pu concevoir», ont



écrit l'État du Nebraska et ses alliés dans un argumentaire transmis en amont de l'audience.

«Le ministre de l'Éducation a agi au cœur de son champ de compétence, dans la droite ligne des objectifs de la loi» de 2003, ont rétorqué les avocats du gouvernement.

La haute juridiction a toutefois déjà infligé plusieurs revers à l'administration démocrate, invalidant des mesures prises pour bloquer les expulsions locatives pendant la pandémie ou obliger certaines populations à se vacciner.

Pour éviter un nouveau camouflet, le gouvernement démocrate plaide que les plaignants n'étaient pas en droit de saisir la justice puisqu'ils n'ont «subi aucun préjudice». Il demande à la Cour de rejeter leur plainte à ce titre, sans se prononcer sur le fond.

À l'inverse, d'autres acteurs, hostiles à

un pouvoir fédéral fort, espèrent que le temps du droit américain profite de cette affaire pour couper les ailes au gouvernement fédéral.

«Ce dossier tombe à point nommé et offre une occasion de renforcer des gardes-fous constitutionnels pour empêcher des agences administratives et des branches de l'exécutif d'exercer des fonctions législatives», a ainsi écrit la Chambre du commerce, une organisation patronale, en martelant que les autorités «ne peuvent pas prendre de décision politique importante sans autorisation explicite du Congrès».

La Cour suprême avait utilisé ce raisonnement en juin pour limiter les pouvoirs de l'Agence de protection de l'environnement dans sa lutte contre le réchauffement climatique. Si elle le confirme, le gouvernement pourrait se retrouver incapable d'agir sur les sujets importants, à un moment où le Congrès est lui-même paralysé par les clivages partisans.

Les États-Unis sévissent contre la «drogue du zombie»



Les autorités sanitaires américaines ont annoncé mardi des mesures pour mieux contrôler l'import d'un produit utilisé comme tranquillisant chez les animaux, mais de plus en plus retrouvé dans les drogues prises par les humains, avec des conséquences dévastatrices.

La xylazine, autorisée depuis 1972 par l'Agence américaine des médicaments (FDA) comme sédatif et analgésique vétérinaire, est utilisée pour calmer des animaux, par exemple des chevaux, afin de faciliter leur prise en charge ou contre la douleur.

Mais chez l'humain, la xylazine peut ralentir «la respiration, la tension, le rythme cardiaque» et réduire «la température corporelle à des niveaux critiques», a alerté la FDA.

Comble de l'horreur: sa consommation peut provoquer «des plaies cutanées et des plaques de peau morte et en putréfaction», y compris ailleurs qu'au niveau de l'injection, a-t-elle ajouté. Ces plaies «peuvent facilement s'infecter et, sans traitement, conduire à une amputation».

La xylazine, aussi surnommée

«tranq» ou «drogue du zombie», est de plus en plus retrouvée aux États-Unis en combinaison avec d'autres drogues, comme le fentanyl, l'héroïne, la méthamphétamine ou encore la cocaïne. Les consommateurs ne sont pas forcément conscients de sa présence dans leur drogue.

Elle est particulièrement répandue dans le nord-est du pays. Selon une étude, 26% des overdoses fatales en Pennsylvanie en 2020 impliquaient de la xylazine, et 20% dans le Maryland, État voisin de la capitale Washington.

Source d'inquiétude accrue: la naloxone, antidote qui permet de réanimer une personne en train de faire une overdose liée à un opiacé, n'est pas efficace contre les effets de la xylazine.

Les experts recommandent malgré tout d'essayer d'administrer

de la naloxone à toute personne faisant une overdose, les deux drogues pouvant être prises ensemble. Il est difficile de faire la différence entre une overdose causée par la xylazine, ou par un opiacé comme le fentanyl.

Il s'agit d'un «problème de santé publique grandissant», a souligné la FDA.

L'«alerte à l'import» lancée permettra de placer les livraisons de xylazine «sous la surveillance accrue de la FDA», qui pourra les saisir en cas de non-respect de la loi.

La FDA va notamment s'assurer que les produits - soit les ingrédients pharmaceutiques servant à fabriquer la xylazine, soit le produit fini - soient «correctement étiquetés, non altérés, et pour un usage vétérinaire légitime».

«Cette action fait partie d'un effort plus large lancé par l'agence pour faire face à ce problème», a déclaré le patron de la FDA, Robert Califf, cité dans le communiqué. L'agence dit collaborer avec des partenaires au niveau local et fédéral, et a promis de tenir le public au courant de l'évolution du travail entrepris.

La Finlande construit une clôture de 548 M\$ à la frontière russe

La Finlande a commencé mardi la construction de sa nouvelle clôture de 200 kilomètres de long sur une partie de sa frontière avec la Russie décidée après l'invasion de l'Ukraine, ont annoncé les garde-frontières.

Les travaux concernent un projet pilote de trois kilomètres près de la ville d'Imatra, dans le sud-est de la Finlande.

Le chantier a commencé mardi «avec des coupes de forêt, et vont se poursuivre pour permettre la construction d'une route et l'installation d'une clôture», ont indiqué les garde-frontières dans un communiqué.

La construction de 70 kilomètres supplémentaires est prévu entre 2023 et 2025, principalement dans le sud-est du pays nordique, sur la partie la plus dense de sa frontière de 1340 kilomètres avec la Russie.

Au total, la Finlande prévoit d'ériger des clôtures de 200 kilomètres, pour un vaste chantier estimé à 380 millions d'euros (548 M\$).

Les barrières métalliques de trois mètres de haut seront recou-vertes de barbelés, avec dans des endroits jugés sensibles des caméras de vision nocturne, des lampes et des haut-parleurs.

La dernière phase doit s'achever en 2026.

Craignant que Moscou n'utilise les migrants pour exercer une pression politique, la Finlande, candidate à l'OTAN, a amendé en juillet sa loi sur les gardes-frontières pour faciliter la construction de barrières plus solides.

Les frontières finlandaises sont actuellement principalement sécurisées par de légères barrières de bois, essentiellement conçues pour empêcher le bétail de se déplacer.

L'Estonie, la Lettonie et la Pologne ont également accru ou prévoient d'accroître la sécurité à leurs frontières avec la Russie.

En septembre, des Russes ont afflué en Finlande après l'annonce du président Vladimir Poutine sur la mobilisation de réservistes pour combattre en Ukraine.

Helsinki a ensuite considérablement restreint l'entrée de citoyens russes sur son territoire.

La Maison-Blanche ordonne aux agences fédérales de bannir TikTok

Les agences fédérales américaines devront s'assurer que leurs appareils ne sont plus dotés de l'application de vidéos TikTok sous 30 jours, a ordonné lundi le Bureau de la gestion et du budget à la Maison Blanche (OMB).

Détenue par l'entreprise chinoise ByteDance, TikTok a été prise pour cible par les législateurs américains qui considèrent l'application comme une menace à la sécurité nationale, et avaient interdit son usage sur les appareils des fonctionnaires dans une loi votée fin décembre.

L'ordre de l'OMB est pris en application de cette loi, ratifiée début janvier par le président Joe Biden.

Dans un mémorandum, la directrice de ce bureau, Shalanda Young, a demandé aux agences gouvernementales de «supprimer et d'interdire les installations» de l'application sur les appareils leur appartenant ou gérés par elles, et d'«interdire le trafic internet» depuis ces appareils vers l'application.

L'interdiction ne s'applique pas aux entités américaines ne dépendant pas du gouvernement fédéral, ni aux millions de particuliers qui utilisent TikTok.

Mais l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a déploré la nouvelle loi, en estimant qu'elle revenait à «interdire effectivement TikTok».

«Le Congrès ne doit pas censurer des plateformes entières et priver les Américains de leur droit constitutionnel à la liberté de parole et d'expression», a déclaré Jenna Leventoff, conseillère politique principale de l'ACLU, dans un communiqué.

«Nous avons le droit d'utiliser TikTok et



d'autres plateformes pour échanger nos pensées, nos idées et nos opinions avec des personnes du pays et du monde entier», a-t-elle ajouté.

Déraisonnable

L'ultrapopulaire plateforme de vidéos courtes et virales est de plus en plus scrutée par certains pays occidentaux qui craignent que Pékin puisse ainsi accéder aux données d'utilisateurs du monde entier.

Ni TikTok ni ByteDance n'avaient réagi dans l'immédiat à l'annonce de la Maison

Blanche.

«Les États-Unis sont le plus grand pays au monde et ils craignent une application appréciée des jeunes. C'est vraiment un manque de confiance en soi», a réagi mardi Mao Ning, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

«Nous nous opposons fermement à ce comportement des États-Unis qui consiste à étendre de manière démesurée le concept de sécurité nationale, à abuser du pouvoir de l'État et à s'en prendre de manière déraisonnable aux entreprises d'autres

pays», a-t-elle déclaré lors d'un point presse régulier.

Interdite en Inde

L'interdiction au sein du gouvernement fédéral américain survient quelques jours après une décision similaire de la Commission européenne, qui a interdit TikTok à son personnel pour «protéger» l'institution.

Le gouvernement du Canada a lui aussi annoncé lundi qu'il allait bannir TikTok des appareils mobiles qu'il fournit à son personnel à compter de mardi, évoquant «un niveau de risque inacceptable» pour la vie privée et la sécurité.

TikTok fait déjà partie des applications chinoises interdites en Inde depuis 2020.

Avec plus d'un milliard d'utilisateurs actifs dans le monde, TikTok pointe à la sixième place des plateformes sociales les plus utilisées, selon le dernier rapport de We Are Social sur l'évolution du numérique, publié en janvier.

TikTok avait reconnu en novembre que certains employés en Chine pouvaient accéder aux données d'utilisateurs européens, et avait admis en décembre que des employés avaient utilisé ces données pour traquer des journalistes. Mais le groupe nie tout contrôle ou accès du gouvernement chinois à ses données.



Private Enterprises Employees Union

Affiliated to the CTSP
5 Nalla Street (Ex 6-10)
Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 / 5947 3201 Fax: 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the PRIVATE ENTERPRISES EMPLOYEES UNION are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 11.00 a.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Steward Nizelin
President

The Annual General Assembly

Registered Number 165

The Annual General Assembly and Election of the Tea Industry Workers Union will be held on Saturday 1st of April 2023 at 2.00 p.m. at the seat of the General Workers Federation, James Russel Street, Grand River North West.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of the last Assembly.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report for the year 2022.
5. Approval of estimates of Income and Expenditure for the year 2023.
6. Amendment of Rules.
7. Election of members of the Managing Committee.
8. Nomination of two Auditors.
9. Nomination of Negotiators.
10. Review the past work of the union.
11. Plan future tasks.
12. A.O.B.

With regards to items 6, 7, 8, and 9 a ballot may be taken. Letters of candidature should be sent to the Secretary c/o General Workers Federation, James Russel Streets, Grand River North West by latest 5th of August 2022.

Ramesh Gunasee
Secretary

Public Services Workers Union

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street - Rose Hill
Republic of Mauritius
Tel: (230) 454 9919 / 5947 3201 Fax: (230) 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the PUBLIC SERVICES WORKERS UNIONS are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Marie Shirley Batour
Secretary

Union of Bus Industry Workers

Registered Number 194

Notice to compliant members

The Union of Bus Industry Workers is informing its compliant members

- (1) at United Bus Service Ltd that the election of six representatives from its compliant members at United Bus Service Ltd will be held on Wednesday 29th of March 2023 between 5.00 a.m. to 2.00 p.m. at Forest Side in the corner of UBS Garage and Cite Vallejee Bus Terminus opposite UBS Garage, Cite Vallejee.
- (2) at Triolet Bus Service Ltd that the election of three representatives from its compliant members at Triolet Bus Service Ltd will be held on Monday 3rd of April 2023 between 5.00 a.m. to 2.00 p.m. at opposite Triolet Bus Service Ltd Garage, Chemin Vingts Pieds, Triolet.

In order to vote each member must produce evidence of payment or payslip together with National Identity Card, passport or driving licence.

Please note that taking a digital photo of the ballot paper by a voter will not be allowed.

Alain Kistnen
Secretary

Rodrigues Tourism and Allied Industries Workers Union

Compliant members of the Rodrigues Tourism and Allied Industries Workers Union are kindly requested to attend the Annual General Assembly of the union which will be held on Friday 31st of March 2023 at the Independence House, Mont Lubin as from 14 hrs.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of the last Annual General Assembly held in 2022.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Approval of the statement of Accounts for the year 2022.
5. Approval of estimates of Income and Expenditure for the year 2023.
6. Nomination of two Auditors.
7. Nomination of Negotiators.
8. Review of the past work of the Union for 2022.
9. Planning of future tasks.
10. Motions if any.
11. A.O.B.

Motions should be sent to the Secretary of the Rodrigues Tourism and Allied Industries Workers Union, Independence House, RGEA Building, Mont Lubin, Rodrigues by latest Friday 24th March 2023. With regards to item 10, notice is hereby given that a ballot may be taken on that day.

Mr Casimir Jean Hedley
Secretary

The Annual General Assembly

Registered Number 650

The Annual General Assembly and Election of the Manufacturing Workers Association will be held on Sunday the 26th of March 2023 at 10.00 a.m. at the seat of the union, James Russel Streets, Grand River North West.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of last Assembly.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report for the year 2022.
5. Approval of estimates of Income and Expenditure for the year 2023.
6. Amendment of Rules.
7. Election of members of the Managing Committee.
8. Nomination of two Auditors.
9. Nomination of Negotiators.
10. Review of the past work of the union.
11. Planning of future tasks.
12. A.O.B.

With regards to items 6, 7, 8, and 9 a ballot may be taken. Letters of candidature should be sent to the Secretary c/o General Workers Federation, James Russel Streets, Grand River North West by latest 20th of March 2023.

Dhaneshwar Boobun
Secretary

Mauritius Telecom Employees Association (MTEA)

The Mauritius Telecom Employees Association (MTEA) is pleased to invite all its members to attend its Annual General Assembly on Thursday 23rd March 2023 at 16.00 p.m at Mauritius Telecom Candos Exchange. In the fact of quorum, the AGM will be further postponed to Thursday 6th April 2023 at the same time, place and with the same agenda.

Agenda:

1. President Address
2. Reading and Approval of last minutes of AGM
3. Report of Treasurer
4. Estimated Budget for the year 2023-2024
5. A.O.B

Mrs Dolip Sunehra
Secretary MTEA
Contact: 52585289

Trade Union Consultative Congress

Elias Street – Rose Hill
Republic of Mauritius
Tel: 230-454 9919 - Fax: 230-465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **TRADE UNION CONSULTATIVE CONGRESS (TUCC)** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 29 April 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Union at Elias Street, Rose Hill. Please note that if there is no quorum, the AGM will be rescheduled for Saturday 13 May 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Motions, if any.
6. Amendment of rules
7. Nomination of Auditors.
8. A.O.B.

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Federation at latest on Tuesday 25 April 2023 by 12.00

Teyjanand Shanto (Atma)
President

Federation of Trade Unions of the Construction, Wood and Metal Sector

Affiliated to the CTSP
5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street - Rose Hill
Republic of Mauritius
Tel: (230) 454 9919 / 5 947 3201 Fax: (230) 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **FEDERATION OF TRADE UNIONS OF CONSTRUCTION, WOOD AND METAL SECTOR** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Thursday 13 April 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Federation at Elias Street, Rose Hill. Please note that if there is no quorum, the AGM will be rescheduled for Thursday 27 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Motions, if any.
6. Amendment of rules
7. Nomination of Auditors.
8. A.O.B.

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Federation at latest Friday 07 April 2023 by 12.00 p.m.

General Secretary

SPECIAL EDUCATION NEEDS SCHOOL AND OTHER EDUCATION SECTOR EMPLOYEES UNION

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 - 5947-3201 Fax: 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **SPECIAL EDUCATION NEEDS SCHOOL AND OTHER EDUCATION SECTOR EMPLOYEES UNION** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

A. Sourimuthu
Secretary

Public Corporation and Parastatal Bodies Employees Union

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street - Rose Hill
Republic of Mauritius
Tel: (230) 454 9919 / 5947 3201 - Fax: (230) 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **PUBLIC CORPORATION AND PARASTATAL BODIES EMPLOYEES UNION** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Rani Taleck
President

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **GONDWANA WINES LTD** will be apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Commercial Building to be used as Dealer in Liquor and Alcoholic products (Wholesale) at Royal Road Fond du Sac.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days from the date of this publication.

Mr S.CHUMMUN
Casa-Pro Architect Ltd

Safe Environment and Education Focusing on Action and Research SEEFAF

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 / 5947 3201 Fax: 454 9919
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **SAFE ENVIRONMENT AND EDUCATION FOCUSING ON AVTION AND RESEARCH (SEEFAF)** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 2.00 p.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at 2.00 p.m. at the same place.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Motions, if any.
6. Election of President, General Secretary and Treasurer.
7. Amendment of rules
8. Nomination of Auditors.
9. A.O.B.

Members wishing to send motions on stand as President, General Secretary and Treasurer should send their letters to the Secretary of the organisation at latest on Tuesday 21 March 2023.

Secretary

Union of Bus Industry Workers

Registered Number 194. Election of Union of Bus Industry Workers representatives of members working at every bus transport company to form part of the Executive Committee of the union.

All compliant members who are directly paying their membership fee by bank to the Union of Bus Industry Workers, and wishing to register themselves to take part in the 2023 Annual General Meeting and election of their representatives to form part of the Executive Committee of the Union of Bus Industry Workers are kindly requested to register themselves on **Wednesday 22nd of March 2023 or Thursday the 23rd of March 2023** as from 9.00 a.m. to 3.00 p.m. at the office of the Union of Bus Industry Workers, Corner J.B Pitchen and James Russel Streets, Grand River North West.

Please contact Alain Kistnen, Secretary or Shirley Appasamy Administrative Secretary of the Union of Bus Industry Workers at the office of the union and produce evidence of payment together with National Identity Card and payslip so as to register.

Alain Kistnen
Secretary

UNION OF ADMINISTRATIVE EMPLOYEES OF THE PRIVATE SECTOR Affiliated to the FPSSOU & CTSP

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias St, Rose Hill
Tel: 454 9919 / 5947 3201, Fax 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **UNION OF ADMINISTRATIVE EMPLOYEES OF THE PRIVATE SECTOR** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the CTSP, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules
8. Any other Business

Members wishing to stand as candidate for the Executive Committee or send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Michael Louise
President

Confédération des Travailleurs des Secteurs Public et Privé

5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street - Rose Hill
Republic of Mauritius
Tel: (230) 454 9919 / 5 947 3201 Fax: (230) 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS DES SECTEURS PUBLIQUE ET PRIVE (CTSP)** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 29 April 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Union at Elias Street, Rose Hill. Please note that if there is no quorum, the AGM will be rescheduled for Saturday 13 May 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Motions, if any.
6. Amendment of rules
7. Nomination of Auditors.
8. A.O.B.

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Federation at latest on Tuesday 25 April 2023 by 12.00 p.m.

Jane Ragoo
General Secretary

Federation of Trade Unions of the Chemical Sector

Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 / 947 3201 Fax: 454 9919
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **FEDERATION OF TRADE UNIONS OF THE CHEMICAL SECTOR** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Thursday 13 April 2023 at 1.00 p.m. at the seat of the Federation at Elias Street, Rose Hill. Please note that if there is no quorum, the AGM will be rescheduled for Thursday 27 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Motions, if any.
6. Amendment of rules
7. Nomination of Auditors.
8. A.O.B.

Members wishing to stand as candidates or send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Federation at latest on Friday 07 April 2023 by 12.00 p.m.

Secretary

RODRIGUES CONSTRUCTION, METAL, WOODEN AND ALLIED INDUSTRIES EMPLOYEES UNION

Affiliated to the FTUCWMS
5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 / 5947 3201 Fax: 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

RODRIGUES CONSTRUCTION, METAL, WOODEN & ALLIED INDUSTRIES EMPLOYEES UNION, are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 2.00 p.m. at the seat of Citizen Centre, Mont Lubin, Rodrigues. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 of the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Nomination of Auditors.
9. A.O.B.

Members wishing to stand send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 by noon.

President

Chemical Manufacturing and Connected Trades Employees Union

Elias Street Rose Hill
Tel: 454 9919 Fax: 454 9919
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **CHEMICAL MANUFACTURING AND CONNECTED TRADES EMPLOYEES UNION** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 11.00 a.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Secretary

Construction, Metal, Wooden and Related Industries Employees Union

Affiliated to the CTSP
5 Nalla Street (Ex 6-10) Elias Street – Rose Hill
Tel: 454 9919 - 5 947-3201 - Fax: 465 2677
Email: ctssp.unions@gmail.com

Members of the **CONSTRUCTION, METAL WOODEN AND RELATED INDUSTRIES EMPLOYEES UNION** are hereby informed that the Annual General Assembly will be held on Saturday 25 March 2023 at 11.00 a.m. at the seat of the Union, Elias Street, Rose Hill. Please note that in case there is no quorum the meeting will be postponed to Saturday 08 April 2023 at the same place and time.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceedings.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report.
5. Negotiator's report.
6. Motions, if any.
7. Amendment of rules.
8. Any other Business

Members wishing to send motions are requested to send their letters to the Secretary of the Union at latest on Tuesday 21 March 2023 at latest.

Darmanan Ragoobur
Secretary

FA Cup

Stoke 0-1 Brighton:**La frappe d'Evan Ferguson voit Brighton en quart de finale**

Brighton s'est qualifié pour les quarts de finale de la FA Cup alors que l'effort de l'attaquant adolescent Evan Ferguson en première mi-temps a assuré une victoire 1-0 à Stoke.

L'international de la République d'Irlande, 18 ans, a terminé un beau mouvement à la demi-heure de jeu pour inscrire son cinquième but pour les Seagulls.

Après le match, le patron de Brighton, Roberto De Zerbi, a déclaré à propos de Ferguson : "Il est unique pour nous en termes de qualité, en termes de caractéristique. Il connaît très bien la manière de marquer.

"Je pense qu'il peut et qu'il doit s'améliorer, dans la qualité du jeu, dans la possession du ballon, pour mieux garder le ballon.

"Mais il a 18 ans et il va certainement s'améliorer, car je connais le gars, je connais sa passion, son attitude, et je n'ai aucun doute."

Les hôtes du championnat Sky Bet ont failli égaliser après la percée du défenseur prêté de Manchester United, Axel Tuanzebe, avant que le remplaçant de Brighton, Danny Welbeck, ne frappe le poteau dans les arrêts de jeu alors que les visiteurs réclamaient une place en huitième de finale pour la troisième fois en six saisons. .

Dix jours après leur dernier match, la défaite 1-0 en Premier League con-



tre Fulham, De Zerbi a apporté cinq changements à sa formation de départ, Ferguson étant l'un des deux joueurs de 18 ans de l'équipe.

L'autre était le milieu de terrain argentin Facundo Buonanotte, faisant son premier départ depuis qu'il a rejoint le club en janvier, tandis que le skipper Lewis Dunk a conservé sa place pour une 400e apparition à Brighton.

Stoke, actuellement 17e du deuxième niveau, a eu un XI montrant sept ajustements depuis la défaite 1-0 de samedi contre Millwall, y compris Alex Neil apportant en janvier la signature de Tuanzebe pour un début complet.

L'attaquant des Potters Tyrese Campbell a enregistré la première tentative du match à la cinquième minute lorsqu'il a coupé de la droite et a vu

Jason Steele bloquer son tir.

Peu de temps après, la tête de Buonanotte a été détournée par Jack Bonham, et Jan Paul van Hecke a hoché la tête depuis le corner résultant.

Stoke a de nouveau menacé à la 29e minute avec une frappe basse de Campbell que Steele a descendu pour sauver, mais Brighton avait dominé la possession et une minute plus tard, ils étaient devant alors que Kaoru Mitoma courait vers l'excellent ballon traversant de Dunk et lançait une délicieuse passe de son propre à Ferguson, qui a exploité.

Les phases finales de la première mi-temps ont ensuite vu Moises Caicedo frapper une frappe loin du but de Stoke et un tir de Jordan Thompson repoussé par Steele.

Pascal Gross a trainé un effort large et le tir de Jeremy Sarmiento a été bien sauvé par Bonham alors que Brighton en cherchait un autre au début de la seconde période, avant que Stoke n'égalise presque à la 65e minute avec Tuanzebe envoyant une tête juste à côté.

Mitoma semblait susceptible de doubler l'avantage de Brighton à la 73e minute, mais son tir s'est retrouvé dans le filet latéral.

Après avoir résisté à une certaine pression de Stoke, les visiteurs ont ensuite presque ajouté une seconde en retard, Welbeck voyant un tir sauvé par Bonham et un autre revenir du poteau.

Leicester 1-2 Blackburn:**Les buts de Tyrhys Dolan et Sammie Szmodics permettent aux Rovers d'accéder aux quarts de finale**

Blackburn a éliminé Leicester de la FA Cup, remportant son match nul 2-1 au King Power et atteignant les quarts de finale pour la première fois depuis 2015.

Tyrhys Dolan et Sammie Szmodics ont profité d'une terrible défense pour contrarier les vainqueurs de 2021, malgré le fait que Kelechi Iheanacho ait retiré un but.

Brendan Rodgers a fêté dimanche ses quatre ans à la tête du King Power Stadium et cette défaite a marqué son 200e match.

Personne ne peut contester les progrès de ses deux premières années, qui ont culminé avec le premier triomphe de la FA Cup dans l'histoire du club, mais cette saison en particulier a été une corvée.

Deux victoires lors de leurs neuf derniers matchs de Premier League ont depuis longtemps stoppé leur élan loin de la zone de relégation, mais atteindre un quart de finale de la FA Cup aurait donné un coup de pouce naturel avant la course finale sur la ligne.

Au lieu de cela, la défaite contre Blackburn, incohérente dans un championnat moyen, est un autre clou dans le cercueil d'une saison que les Foxes préféreraient oublier.

Non pas que les Rovers aient été



des gagnants indignes. Ils ont saisi chaque erreur – et il y en avait beaucoup – pour punir les hôtes et ont gardé leur sang-froid alors que Leicester lançait un assaut tardif, avec Daniel Amartey frappant le poteau.

Six changements, dont un premier titularisation pour Ricardo Pereira depuis mai 2022 après sa guérison d'une rupture d'Achille, n'ont toujours pas dilué initialement la qualité précoce des Foxes et ils auraient dû aller de l'avant après huit minutes.

Dennis Praet s'est montré désintéressé lorsqu'on lui a présenté de l'espace au bord de la zone et a nourri Tete qui a été refusé par Aynsley Pears. Le rebond, cependant, est tombé gentiment pour Praet qui aurait dû faire mieux que de tirer directement

sur Pears.

Le gardien des Rovers a ensuite résisté à l'effort oblique de Jamie Vardy mais, pour ne pas être en reste, les visiteurs ont créé des ouvertures dangereuses.

Ils avaient été encouragés par le gaspillage de Leicester et les échecs des Foxes à l'arrière n'ont fait que les motiver davantage.

Tout d'abord, le glissement de Luke Thomas a donné une chance à Dolan avant que Daniel Iversen ne doive être vigilant pour empêcher Szmodics après que les Foxes aient perdu le ballon, bien que la finition de l'attaquant ait été médiocre.

Blackburn avait grandi dans le jeu alors que la menace des Foxes diminuait et que la nature aléatoire de la défense des hôtes était une grave source de préoccupation.

Même une longue balle de routine a causé des problèmes car une tête manquée de Wout Faes et une tête mal tournée d'Amartey ont permis à Szmodics de marquer un Dolan non marqué.

L'attaquant n'était qu'à huit mètres avec Iversen à battre mais le gardien de but a étouffé sa frappe basse.

Pourtant, ce n'était qu'un bref sur-sis lorsqu'une autre erreur a finalement été sanctionnée par Dolan après 33 minutes.

Fulham 2-0 Leeds:**Les étourdissants Joao Palhinha et Manor Solomon placent les Cottagers en quarts de finale**

Les superbos buts de Joao Palhinha et Manor Solomon ont donné à Fulham une victoire 2-0 à domicile contre Leeds pour les envoyer en quart de finale de la FA Cup pour la première fois en 13 ans.

Le hurleur de 30 verges de Palhinha en première mi-temps a donné l'avantage à Fulham à la 21e minute et a été suivi d'une autre superbe frappe en seconde période (56) alors que Solomon se recroquevillait depuis le bord de la surface pour marquer pour le quatrième match consécutif.



La paire de buts étonnante a infligé une première défaite au nouveau patron de Leeds, Javi Gracia, qui va désormais se concentrer sur le maintien des Blancs en Premier League, le club se situant à un point au-dessus de la zone de relégation.

Mais l'Espagnol sera encouragé par des éléments de la performance, Leeds ayant plusieurs chances à Craven Cottage, y compris un but controversé en première mi-temps.

La saison de Fulham, quant à elle, se renforce avec l'équipe de Marco Silva désormais invaincu lors de ses sept derniers matchs toutes compétitions confondues et rêve de soulever la FA Cup pour la première fois.

Lors de la toute première rencontre de la FA Cup entre ces deux équipes, c'est Leeds qui pensait avoir pris une avance à la 15e minute lorsque Georginio Rutter a tapé au poteau arrière. Mais l'arbitre Chris Kavanagh l'a exclu pour une poussée douce de Weston McKennie sur Harry Wilson alors qu'il partait du coin, sans que VAR n'intervienne.

Six minutes plus tard, Fulham prenait les devants grâce à la superbe frappe de Palhinha. Le milieu de terrain a entaillé le ballon devant Marc Roca et a lancé un premier effort de curling à distance devant Illan Meslier, impuissant.

C'était le seul tir cadré de Fulham en première mi-temps alors que Leeds était sur le point d'égaliser juste avant la pause avec la tête de Rutter dans le temps d'arrêt frappant l'intérieur du poteau.

Les visiteurs ont commencé la seconde mi-temps avec brio avec Marek Rodak sauvant bas de Wilfried Gnonto, tandis que Rutter a également testé le gardien de Fulham.

Mais l'équipe locale a stoppé son élan lorsque Solomon, en forme, a dépassé Meslier à la 56e minute.

L'ailier prêté du Shakhtar Donetsk a terminé un doublé soigné avec le retour d'Aleksandar Mitrovic pour récompenser Silva de l'avoir titularisé après avoir marqué lors de ses trois dernières apparitions en tant que remplaçant.

Mitrovic a ensuite vu une tête exclue pour hors-jeu alors que Leeds a gaspillé une rafale d'occasions tardives de manquer d'atteindre les quarts de finale de la FA Cup pour la première fois en 20 ans.

L'entraîneur-chef de Fulham, Marco Silva, a admis qu'il avait raté le superbe premier match de Palhinha après s'être plaint au quatrième officiel lorsque le but était entré.

"Je ne l'ai pas vu", a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse d'après-match. "Je parlais avec le quatrième arbitre d'une éventuelle faute et je ne l'ai pas vue pour le moment."